Ville de Montréal Processus budgétaire 2011

Présentation aux membres de la commission spéciale d'étude du budget municipal

Budget 2011

Service du capital humain

11 mai 2010

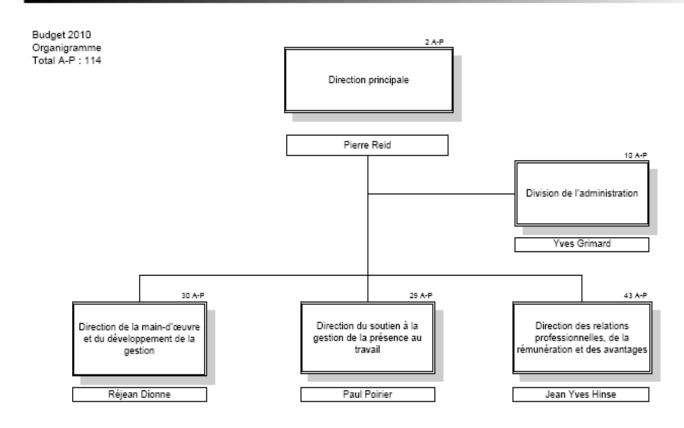




- Exercer un leadership corporatif en matière de gestion du capital humain;
- Proposer des orientations, des programmes et des services en lien avec le plan stratégique de la Ville de Montréal et en assurer un suivi global;
- Offrir une expertise-conseil aux unités d'affaires favorisant ainsi le développement d'une organisation tournée vers le citoyen où les gestionnaires et les employés sont responsables, mobilisés et performants.

Organigramme

Service du capital humain



Budget 2009 vs budget 2010

	2009	2010	Variation
Rémunération	13 499,1 \$	13 619,9 \$	120,8 \$
Transport et communications	415,3 \$	375,4 \$	(39,9 \$)
Services professionnels	2 552.5 \$	2 684,0 \$	131,5 \$
Location et entretien	2 144.5 \$	1 880,2 \$	(264,3 \$)
Biens non durables	218,2 \$	218,2 \$	0,0 \$
Biens durables	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$
Transfert (DTI)	566,5 \$	566,5 \$	0,0 \$
	19 396,1 \$	19 344,2 \$	(172,7 \$)
Années/personnes	117	114	(3)



DIRECTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA GESTION

Orientations 2011 DIRECTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA GESTION

Gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre

- Interventions intégrées CH pour les emplois vulnérables de portée corporative
- Stratégies corporatives de recrutement attractif
- Guide de développement de la carrière
- Cadre de gestion de la relève
- Réalisation de programmes de relève
- Postulation en ligne

Orientations 2011 DIRECTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA GESTION (SUITE)

- Mise en place d'un service tarifé d'évaluation en ligne des compétences génériques des employés
 - Phase I: Les employés cols blancs
 - Phase II : Les employés professionnels
- Élaboration d'un centre de formation continue pour les gestionnaires
 - Programme 100 premiers jours
 - Programme d'intégration corporative
 - Programme de relève
 - Programme d'activités de perfectionnement continu



DIRECTION DU SOUTIEN À LA GESTION DE LA PRÉSENCE AU TRAVAIL

Orientations 2011 DIRECTION DU SOUTIEN À LA GESTION DE LA PRÉSENCE AU TRAVAIL

- □ Poursuivre la coordination de la mise en place d'un système de gestion en santé et sécurité du travail (OHSAS 18001)
 - Développement d'outils d'évaluation des risques
 - Développement de programmes corporatifs (cadenassage, tranchées/excavations, protection respiratoire)
 - Suivi des plans d'action
 - Offre de formation (203 sessions pour 2 668 participants en 2009)
 - Réalisation d'audits en SST
 - Reddition de comptes annuelle par les unités
 - Développement d'un progiciel en soutien au SGSST (implantation – mars 2011)

Orientations 2011 DIRECTION DU SOUTIEN À LA GESTION DE LA PRÉSENCE AU TRAVAIL (SUITE)

- Poursuivre l'amélioration de la performance en prévention
 - Minimum historique en 2009 (1 184 accidents, 13 % de baisse)
 - Estimé des coûts en baisse (24,8 M\$ en 2009, 25 % de baisse)
- Poursuivre l'amélioration de la gestion de la présence au travail
 - Réalisation de projets pilotes de gestion de la présence au travail
 - Baisse constante du taux d'absentéisme depuis 2005 (de 6,4 % à 5,8 %)
 - Augmentation constante des crédits obtenus en :
 - Partage de coûts : 3,6 M\$ en 2009
 - □ Vérification de la facturation CSST : 1,3 M\$ en 2009
 - Assignation temporaire: 7,6 M\$ en 2009

Orientations 2011 DIRECTION DU SOUTIEN À LA GESTION DE LA PRÉSENCE AU TRAVAIL (SUITE)

Service du capital humain Direction du soutien à la gestion de la présence au travail

		Accidents	Accidents du travail		
	2005	2006	2007	2008	2009
Services	683	732	665	709	575
Arrondissements	705	753	669	651	609
Total Ville	1 388	1 485	1 334	1 360	1 184

Sources: CSST et SIGMA-RH, accidents du travail imputés au 31 mars 2010

	Taux d'absentéisme (%)					
	2005	2006	2007	2008	2009	
Total Ville	6,4	6,1	6,0	5,9	5,8	

Sources: InfoRH, transactions de paiements au 28 février 2010, services corporatifs et arrondissements ex-VdeM

	2005	2006	2007	2008	2009
Partages de coûts ¹	1 626 153	1 186 485	3 7 4 8 4 4 7	2 914 923	3 658 429
V érification ²	702 820	833 480	2 368 880	672 234	1 280 678
Assignation ³	n/a	n/a	5 450 338	6 829 875	7 591 879

2 019 965

Crédits obtenus (\$)

11 567 665

10 417 032

12 530 986

- (1) Crédits obtenus suite aux demandes de partages de coûts (par la Division du suivi des absences pour certains arrondissements et les services corporatifs)
- (2) Crédits reçus suite à la vérification des relevés mensuels de la CSST (Ville)

2 3 2 8 9 7 3

Total Ville

(3) Montants récupérés suite aux assignations temporaires des travailleurs accidentés (par la Division du suivi des absences pour les services corporatifs)



DIRECTION DES RELATIONS PROFESSIONNELLES, DE LA RÉMUNÉRATION ET DES AVANTAGES

Orientations 2011 DIRECTION DES RELATIONS PROFESSIONNELLES, DE LA RÉMUNÉRATION ET DES AVANTAGES

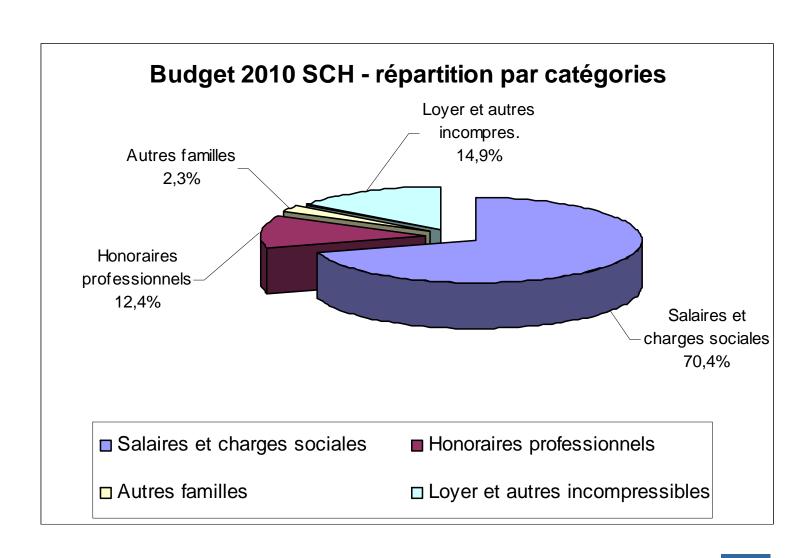
- □ Renouvellement conventions collectives de travail
- ☐ Climat de travail pompiers / cols bleus
- ☐ Harmonisation des régimes de retraite :
 - Finalisation des travaux régimes cols blancs et professionnels
- ☐ Équité salariale :
 - Finalisation des travaux cadres / professionnels / cols bleus / cols blancs

Budget 2011 – Pistes potentielles de réduction de dépenses

Hypothèse d'une réduction budgétaire de 5%

- Paramètres de travail :
 - □ Évaluation budgétaire de la réduction : 967,2 k\$;
 - Les dépenses en rémunération du SCH représentent 70 % du budget ou 83 % après retrait des incompressibles (tels loyers, charge interunité informatique, fonds formation CMDP, autres);
 - Les honoraires professionnels représentent des enjeux trop importants pour être diminués (service de médecins, support en actuariat pour les régimes de retraite et d'assurances, enquêtes internes et autres).

Budget 2011 – Pistes potentielles de réduction de dépenses (suite)



Budget 2011 – Pistes potentielles de réduction de dépenses (suite)

Proposition :

L'option proposée consiste à appliquer la cible de la réduction en rémunération, ce qui se traduira par l'abolition de 10 postes soit, 9 % de l'effectif du Service du capital humain.

Le Service ne désire pas affecter les activités où les interventions génèrent des économies pour la Ville, telles la CSST et la gestion de l'absentéisme. Par conséquent, le service n'aura d'autres choix que de diminuer ses effectifs dans des activités telles les relations de travail, la gestion de la planification de la main-d'œuvre ou encore, l'évaluation des compétences.